

Demander par les relations a venir ce 9^e May 1720
Am. Bretony de C.



NOUS Consuls du Lieu de Remoulin,
Certifions à tous qu'il appartiendra que

Alexandre Coultomb habitant

Habitant de ce lieu

Agé de *70 ans*

D'une Taille *modeste*

Cheveux *blancs*

part de ce Lieu où il n'y a aucun soupçon
de Mal Contagieux, pour aller à *Blaye*

Et les passages.

Prions tous ceux qui sont à prier de luy donner
libre, entree & assuré passage. En foy de quoy

Nous luy avons accordé le present Certificat
pour servir ainsi qu'il appartiendra. A Remoulin

ce *14^e jour* mil sept cent vingt,

Fabre Juge Consul

*Veut bon y aller a buquet port de Blaye
Blayelle filie sans Brengelin ce 20^e jour
1720 Fabre Juge Consul*

.i.